

**Décision portant nomination de Mme Lucile PALIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7277 intitulée Institut de Biologie Valrose**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR7277, intitulée Institut de Biologie Valrose, et nommant M. Stéphane NOSELLI en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 4 décembre 2013 ;

Considérant que Mme Lucile PALIN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS du 5 juillet 2013 au 9 octobre 2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Lucile PALIN, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7277 intitulée Institut de Biologie Valrose, à compter du 1<sup>er</sup> août 2013

Mme Lucile PALIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Lucile PALIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice le 05/12/2013

Le directeur de l'unité  
Stéphane NOSELLI

Visa du(de la) délégué(e) régional(e) du CNRS

Visa du président de l'Université ..... (ou de son délégataire)

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)